

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Comprend du texte en anglais.  
Pagination continue.

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC  
PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. VII.

MONTRÉAL, DÉCEMBRE 1888.

N° 8.

## SOMMAIRE

AUX INSTITUTEURS.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS:  
Erection de municipalités scolaires—Nominations diverses,  
etc.—Bureau des Examineurs catholiques de Montréal,  
séance du 13 novembre dernier—Comité catholique du Con-  
seil de l'Instruction publique, séance spéciale du 20 octobre  
dernier.—Règlements scolaires, etc.—PÉDAGOGIE ET ENSEI-  
GEMENT : L'autorité doit être raisonnable—Les Minéraux  
—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées élémen-  
taires—Dictées d'orthographe usuelle—Difficultés ortho-  
graphiques—Phrases à corriger, Corrections—Arithmétique.  
—LECTURE POUR TOUS : Feu M. J.-E. Labonté—" Ils  
ne savent pas signer, attendu leur qualité de gentilshommes"  
—Variétés—Pensées diverses.—CONDITIONS D'ABONNE-  
MENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—  
ANNONCES.

## Aux Instituteurs.

La quatre-vingt-huitième Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier aura lieu jeudi, le 24 janvier prochain, à 7. 30 heures du soir, et se continuera le lendemain, à 9. 30 heures de l'avant-midi, au lieu ordinaire des séances.

Le sujet suivant sera offert à la discussion:

"L'enseignement de l'hygiène dans les écoles est-il d'une grande importance et d'une grande utilité?"

Par ordre,

C. LEBLANC,  
Secrétaire.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 7 novembre dernier (1888), de faire les nominations suivantes, savoir:

Bureau d'examineurs de Québec (section catholique).— Le révd M. F. Faguy, ptre, curé, en remplacement de feu le révd E. Bonneau.

Le révd M. T. G. Rouleau, principal de l'École Normale Laval, en remplacement de Mgr L. N. Bégin, évêque de Chicoutimi.

Bureau d'examineurs de Bedford (section catholique).— Le révd M. J. E. Bernard, ptre, curé du Waterloo (Shefford), en remplacement du révd M. A. Saint-Louis, qui a quitté la localité.

Bureau d'examineurs de N.-D. du lac Saint-Jean.— Le docteur George A. Matte, de Roberval, comté de Chicoutimi, en remplacement de feu Elie Saint-Hilaire, M. P. P.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 7 novembre dernier (1888), de nommer MM. Robert J. Muir et John Hume, commissaires d'écoles pour la municipalité de "Sellarville," dans le comté de Bonaventure, en remplacement d'eux-mêmes, leur terme d'office étant expiré.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

#### AVIS

Demande de délimitation de municipalités scolaires, en vertu des 51-52 Vict., ch. 36.

Détacher de la municipalité scolaire de "Wendover et Simpson," dans le comté de Drummond, les 1er et 2e demi-lots du canton de Wendover,

et les 1er, 2e et 3e *de mi-lots* du canton de Simpson, et les annexer, pour les fins scolaires, à la ville de Drummondville, dans le dit comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S .

Attendu que les syndics des écoles dissidentes de la municipalité de Sainte-Angèle, dans le comté de Rouville, ont laissé passer une année sans avoir d'école dans leur dite municipalité, qu'ils ne mettent pas la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi; en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la *Gazette Officielle de Québec*, je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en conseil, que la corporation des syndics des dites écoles dissidentes pour la dite municipalité soit déclarée dissoute dans le délai indiqué par la loi.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

Québec, 20 octobre 1888.

AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS.

Détacher de la cité de Montréal tout le territoire borné au sud par le canal Lachine, à l'est par une ligne qui, partant du canal Lachine et passant par le milieu de la rue Canning, se prolonge par le centre de l'avenue Edge Hill jusqu'à la rue Dorchester, au nord par le milieu de la rue Dorchester, depuis l'avenue Edge Hill jusqu'aux limites ouest de la cité de Montréal, à l'ouest par les limites de la dite cité, et l'annexer à la municipalité de Sainte-Cunégonde, dans le comté d'Hochelaga, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 20 novembre dernier (1888), de nommer M. François Lessard, commissaire d'écoles pour la paroisse de Saint-François, comté de Montmorency, en remplacement de M. François-Xavier Emond.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 20 novembre dernier (1888), de révoquer l'ordre en conseil No 657, du 13 octobre dernier (1888), nommant certains commissaires d'écoles, dans la municipalité du "Haut du Sault-au-Récollet," dans le comté d'Hochelaga, attendu que cette nomination a été faite sur des informations incomplètes, la validité de la nomination des commissaires d'écoles pour la dite municipalité étant encore pendante devant les tribunaux.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 novembre dernier (1888), de nommer M. Alphonse Neveux et Jules Maillé, commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Joachim (Belle-Rivière), dans le comté des Deux-Montagnes, en remplacement de MM. Auguste Neveux et Alphonse Baulne, sortis de charge.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S .

*Demande d'érection de municipalités scolaires en vertu des 51-52 Vict., chap. 36.*

Eriger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Clapham," le canton de Clapham, dans le comté de Pontiac, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme canton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S .

*Demande de délimitation de municipalités scolaires en vertu des 51-52 Vic., ch. 36.*

Annexer à la municipalité scolaire d'Ely Nord, dans le comté de Shefford, les lots Nos 24, 25, 26, 27 et 28 du 10e rang, et les Nos 24, 25, 26, 27 et 28 du 11e rang d'Ely Nord, faisant actuellement partie de la municipalité scolaire du canton de Roxton, dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 6 décembre courant (1888), de nommer le Révd M. E. Delamarre, ptre, commissaire d'écoles pour la paroisse des "Eboulements," comté de Charlevoix, en remplacement du Révd M. Roger Boily, ptre, démissionnaire.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S .

*Demande de délimitation de municipalités scolaires en vertu des 51-52 Vic., ch. 36.*

Détacher de la municipalité scolaire de "Wendover et Simpson," dans le comté de Drummond, la moitié sud-ouest des lots Nos 1 et 2 du premier rang du canton de Wendover, et la moitié sud-ouest des lots Nos 1, 2 et 3 du premier rang du canton de Simpson, dans le même comté; de plus, détacher de la municipalité scolaire du canton de "Grantham," dans le dit comté de Drummond, les lots Nos 1 et 2 du deuxième rang du canton de Grantham, et les annexer, pour les fins scolaires, à la "ville de Drummondville," dans le susdit comté.

Les avis publiés dans la *Gazette Officielle* des 17 et 24 novembre dernier (1888), concernant les annexions à la ville de Drummondville, sont nuls.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 6 décembre courant (1888), de nommer MM. Joseph Morton et John Brown, à la charge de syndics d'écoles pour la municipalité dissidente de Saint-Roch Nord, dans le comté de Québec, le premier en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré, le second en remplacement de M. Thomas Hopper.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

MEMBRES DU BUREAU :

- MM. l'abbé L. W. Leclair, président ;  
 U. E. Archambault, vice-président ;  
 L'abbé S. Rouleau,  
 L'abbé J. Quinlivan,  
 F. X. Valade,  
 W. Fahey,  
 A. D. Lacroix, secrétaire.

Séance du 13 novembre 1888.

MEMBRES PRÉSENTS :

- MM. U. E. Archambault, vice-président,  
 L'abbé J. Quinlivan,  
 F. X. Valade,  
 W. Fahey,  
 A. D. Lacroix, secrétaire.

CANDIDATS BREVETÉS.

ACADÉMIE

1<sup>re</sup> Classe.

- Dlle Marie Louise Giroux, français.

ÉCOLE MODÈLE

1<sup>re</sup> Classe.

- M. Paul Ernest Smith, franç. et anglais.  
 Dlles Sarah Margaret Daly, français.  
 Marie Louise Martineau, anglais.  
 Annie Ryan,

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

1<sup>re</sup> Classe.

- M. Joseph Avila Cléroux, français.  
 Dlle Sara Pilon, français et anglais.

- Dlles Marie Julie Dalphon, français.  
 Marie Elodie Poirier, fr. et anglais.  
 Marie Clara St-Arnaud, français.  
 Philomène Gauthier, do

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

2<sup>e</sup> Classe.

- M. Louis Arsène Robillard, français.  
 Dlles Alphonsine Brazeau, do  
 Marie Joséphine Lefebvre, do

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Académie.....	1	0	1
Ecole modèle.....	4	1	5
Ecole élémentaire .....	9	7	16
Totaux.....	14	8	22

ÉPREUVES ÉCRITES

École Élémentaire.

DICTÉE FRANÇAISE

La loi de la progression.

Un prince de l'Orient, grand joueur d'échecs, voulant rémunérer, avec une largesse asiatique, un savant européen qui lui avait enseigné mille secrets merveilleux, l'engagea à désigner lui-même la récompense qui lui conviendrait le plus. Les courtisans s'étaient imaginé que l'étranger allait demander au moins un boisseau de perles. Or, le savant demanda simplement un grain de blé par chaque case d'un échiquier, en doublant toujours depuis un jusqu'à soixante-quatre. Le prince crut devoir se conformer à cette demande: il chargea en conséquence ses trésoriers de faire le calcul. Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsque ses gens lui rapportèrent que le nombre des grains s'élevait à quatre-vingt-sept quatrillions soixante-seize trillions quatre cent vingt-cinq billions cinq cent

quarante-six millions six cent quatre-vingt-douze mille six cent cinquante-six ; et que, pour être en état de livrer cette énorme quantité de grains, il faudrait que le prince possédât seize mille trois cent quatre-vingt-quatre villes, ayant chacune mille vingt-quatre greniers, dans chacun desquels il y aurait cent soixante-quatorze mesures, et dans chaque mesure trente-deux mille sept cent soixante-huit grains ! Les officiers du palais, qui s'étaient ri naguère de la simplicité du savant, restèrent stupéfaits ; et le roi reconnut pour la première fois que sa puissance était bornée. Il combla l'étranger des présents les plus magnifiques, et le remercia des bonnes leçons qu'il lui avait données.

### DICTÉE ANGLAISE

*Breakfast. Table Science.*

"What is an object lesson ?" said Lucy to her mother, one day after breakfast. "I have been reading about one in a book ; and I do not know exactly what it means."

"An object lesson," said her mother, is a lesson which teaches the properties, or qualities, of objects. An object is any thing which you can see, or feel, or taste. A tree is an object ; so is a chair ; so is a slice of bread.

"A lesson about a tree tells you of the properties which distinguish a tree from other things ; of its root, its trunk, its branches, its leaves, its fruit, its bark ; of the way it grows, and the uses made of its wood. Object lessons teach us to use our senses ; to observe, and compare, and reflect."

"I should like to have some object lessons ; will you be so good as to give me some ?"

"I will, my dear daughter, on one condition ; and that is, that you give me your careful attention. You must listen to me with your ears, and give heed to me with your mind."

"I will do so, my dear mother," said Lucy, "and be much obliged to you besides. What object will you teach me about ?"

### ARITHMÉTIQUE.

I. Trouvez la valeur de  $\frac{2}{3}$  de  $\frac{3}{4} \times \frac{1}{6}$  de  $\frac{1}{3} \div \frac{1}{3}$ .

Réponse :  $\frac{2}{9}$ .

Opération :

$$\frac{2}{3} \text{ de } \frac{3}{4} = \frac{6}{12} = \frac{1}{2}, \quad \frac{1}{2} \times \frac{1}{6} \text{ de } \frac{1}{3} = \frac{1}{2} \times \frac{1}{3} = \frac{1}{6},$$

$$\frac{1}{6} \div \frac{1}{3} = \frac{1}{6} \times \frac{3}{1} = \frac{1}{2}.$$

II. Quelle est la valeur des  $\frac{3}{4} + \frac{2}{3} + \frac{5}{6} + \frac{7}{8}$  d'acres de terre à \$12.80 l'acre ?

Réponse : \$40.

Solution :

$$\frac{3}{4} + \frac{2}{3} + \frac{5}{6} + \frac{7}{8} = \frac{18+16+20+21}{24} =$$

$$\frac{75}{24} = \frac{25}{8} = 3\frac{1}{8}.$$

$$3\frac{1}{8} \text{ acres à } \$12.80 = \$40.$$

### ÉCOLE MODÈLE

### DICTÉE FRANÇAISE

*Le Savoir.*

Parce que tu viens facilement à bout des devoirs que tu as à faire, il ne faut pas, mon ami, que tu croies savoir tout. Combien de jeunes gens n'as-tu pas souvent vus échouer sur des choses qu'ils avaient crues d'abord les plus simples possible ! Je me rappelle fort bien que toi-même, qui te montres aujourd'hui si présomptueux, tu blâmais ce fol amour-propre qui dépare tant d'aimables qualités. Aussi grands génies, disais-tu, que soient certains hommes, de quelques beaux talents qu'ils soient doués, ils ne devraient jamais oublier que leur intelligence, tout heureuse, toute vaste qu'elle est, ne peut embrasser tous les sujets

toute autre manière de voir peut infecter le cœur de la plus insupportable vanité.

—Voilà, je crois, un court résumé du peu de réflexions sages que t'avait inspirées la conduite de quelques-uns de tes camarades, et que je m'applaudissais de t'avoir entendu faire. Aujourd'hui, il semble que tu voies les choses d'une tout autre façon. Ta lettre nous fait assez connaître que tu te crois au-dessus de tes maîtres mêmes, puisque tu désires quitter au plus tôt cette pension, où, dis-tu, tu n'as plus rien à faire.

Je ne disconviens pas, mon ami, qu'on n'ait vu quelquefois des élèves surpasser leurs maîtres; mais je doute fort que, quelle que soit ton aptitude ou tes talents, on ait à admirer en toi cette supériorité éminente moins commune qu'on n'affecte de le croire. Quoi qu'il en soit, confie-toi en la sagesse de tes parents; ils savent, parce que l'expérience le leur a appris, qu'il n'y a pas grand fond à faire sur un jeune homme de seize ans et demi, qui s'abuse lui-même sur la solidité du peu de connaissances qu'il a plutôt ébauchées que mûries. Ce n'est que par de longues études, par des efforts incessants que l'on acquiert complètement ce solide mérite que beaucoup ambitionnent et auquel bien peu arrivent.

COMPOSITION FRANÇAISE

*Sujet : La bataille de Carillon.*

DICTÉE ANGLAISE

*Monument to a Mother's Grave.*

I followed into a burying-ground in the suburbs of Philadelphia, a small train of persons, not more than a dozen, who had come to bury one of their acquaintances. The clergyman in attendance, was leading a little boy by the hand, who seemed to be the only relative of the deceased.

I gathered with them around the grave;

and when the plain coffin was lowered down, the child burst forth in uncontrollable grief. The little boy had no one left to whom he could look for affection, or who could address him in tones of parental kindness; the last of his kinsfolk was in the grave and he was alone.

When the clamorous grief of the child had a little subsided, the clergyman addressed us with the customary exhortation to accept the warning and be prepared, and turning to the child, he added: "She is not to remain in the grave forever; as sure as the grass, which is now chilled with the frost of the season, shall spring to greenness and life in a few months, so true shall your mother rise from that grave to another life; a life of happiness, I hope."

COMPOSITION ANGLAISE

*Spiritual Advantages of Catholic Cities.*

R. H. DIGBY.

In a modern city men in the evening leave their houses for a banquet; in a Catholic city they go out for the benediction. The offices of the Church, morning and evening, and even the night instructions, were not wanting to those who were still living in the world; and if the intervals were passed in study, or other intellectual exercise, it was a life scholastic and almost monastical. The number of churches always open, the frequent processions, and the repeated instructions of the clergy, made the whole city like a holy place, and were, without doubt, the means of making multitudes to choose the strait entrance, and to walk in the narrow way. There are many who have no idea of the perfection in which great numbers, in every rank of society, pass their lives in Catholic cities, not even excepting that capital which has of late been made the nurse of so much ill.

But wherever the modern philosophy has created, as it were, an atmosphere, that which is spiritual is so confined, closed, and isolated, that its existence is hardly felt or known. The world appears to reign with undisputed possession, and that, too, as of it had authority to reign. And yet there are tender and passionate souls who have need of being unceasingly preserved in the path of virtue by the reign of religious exercises, who, when deprived of the power of approaching at the hour their inclinations may suggest to the sources of grace, are exposed to great perils, and who perhaps sometimes do incur in consequence, eternal death.

“ Ah me, how many perils do enfold,  
The righteous man, to make him daily fall ! ”

House of Prayer, why close thy gates ? Is there an hour in all nature when the heart should be weary of prayer ? when man whom God doth deign to hear in thee as his temple, should have no incense to offer before thy altar, no tear to confide to thee ? Mark the manners, too, of the multitude that loiters in the public ways of every frequented town. See, how it meekly kneels to receive a benediction from the bishop who happens to pass by ; and when the dusk comes on, and the lamp of the sanctuary begins to burn brighter, and to arrest the eye of the passenger through the opened doors of churches, hearken to the sweet sound of innumerable bells which rises from all sides, and see what a change of movement takes place among this joyous and innocent people.

The old men break off their conversation on the benches at the doors, and take out their rosaries ; the children snatch up their books and jackets from the green in token that play is over ; the women rise from their labor of the distaff ; and all together proceed into the church, when the solemn litany soon rises with its abrupt and crashing peal, till the bells

all tell out their last and loudest tone, and the adorable Victim is raised over the prostrate people, who then issue forth and retire to their respective homes in sweet peace, and with an expression of the utmost thankfulness and joy.

The moderns in vain attempt to account for the difference of manners in these Catholic cities, and in their own, by referring to their present prosperity and accumulation of wealth ; these cities in point of magnificence incomparably surpassed theirs, and with respect to riches, they were not superior, for peace was in their strength, and abundance in their towers.

ARITHMÉTIQUE

I. Combien coûteront 78 quint. 3 qrs. et 12 lbs. de sucre à \$11.55 le quintal ?

Réponse : \$910.80.

N. B.—112 lbs pour un quintal.

Solution :

\$11.55
78—3—12
9240
8085

\$900.90

2 q. = ½	5.77½ = $\frac{8}{16}$
1 = ½	2.88½ = $\frac{12}{16}$
7 = ¼	.72 $\frac{3}{16}$ = $\frac{3}{16}$
4 = ¼	.41½ = $\frac{4}{16}$
1 = ¼	.10 $\frac{5}{16}$ = $\frac{5}{16}$

\$910.90

II. Quelle est la valeur d'un billet de \$962 payable dans un an à 4% d'es-compte ?

Réponse : \$925.

Solution :

Intérêt de \$1 à 4% pour un an égale \$0.04.  
\$1 + .04% = \$1.04, \$962 ÷ \$1.04 = \$925.

ALGÈBRE

I. Divisez  $a^3 - 3a^2b + 3ab^2 - b^3$  par  $a - b$ .

Réponse :  $a^2 - 2ab + b^2$ .

Solution :

$$\begin{array}{r}
 a^3 - 3a^2b + 3ab^2 - b^3 \quad | \quad a - b \\
 \underline{a^3 - a^2b} \phantom{+ 3ab^2 - b^3} \\
 -2a^2b + 3ab^2 \phantom{- b^3} \\
 \underline{-2a^2b + 2ab^2} \phantom{- b^3} \\
 \phantom{-2a^2b + } ab^2 - b^3 \\
 \underline{\phantom{-2a^2b + } ab^2 - b^3} \\
 \phantom{-2a^2b + } \phantom{ab^2 - } 0
 \end{array}$$

II. En ajoutant 10 à un nombre les  $\frac{3}{5}$  de la somme seront 66. Quel est ce nombre ?

Réponse : 100.

Solution :

$x =$  nombre  
 $x + 10 =$  nombre augmenté de dix

$$\frac{3}{5} (x + 10) = 3 \left( \frac{x + 10}{5} \right) = \frac{3x + 30}{5} = 66$$

$$\begin{array}{r}
 3x + 30 = 330 \\
 3x = 330 - 30 \\
 3x = 300 \\
 x = 100.
 \end{array}$$

MESURAGE

I. Combien faut-il de carreaux pour recouvrir une cour de 15 ver. de long sur 6 ver. de large, sachant que ces carreaux ont 10 pouces de long sur 7 pouces de large ?

Réponse : 1666 $\frac{2}{3}$ .

Solution :

$$\begin{array}{r}
 15 \text{ verges} = 540 \text{ pouces} \\
 6 \text{ " } = 216 \text{ " } \\
 540 \times 216 = 116640 \text{ pouces} \\
 10 \times 7 = 70 \text{ " } \\
 116640 \div 70 = 1666\frac{2}{3}.
 \end{array}$$

II. Quelle est la superficie d'un cadran dont le diamètre est de 4 $\frac{1}{2}$  pieds ?

Réponse : 15.90435 pieds.

Solution :

$$4\frac{1}{2} \times 4\frac{1}{2} = 20\frac{1}{4}, \quad 20\frac{1}{4} \times .7854 = 15.90435.$$

A. D. LACROIX,  
 Secrétaire

Ecole Montcalm

ou

146, rue St-André.

Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

SESSION SPÉCIALE.

20 octobre 1888.

Présents :

Le Surintendant, président,  
 Son Éminence le cardinal Taschereau,  
 Mgr l'évêque de Trois-Rivières,  
 Mgr l'évêque de Rimouski,  
 Mgr l'évêque de Sherbrooke,  
 Mgr l'évêque de Nicolet,  
 Mgr l'évêque de Chicoutimi,  
 Le très révérend M. L. A. D. Maréchal,  
 V. G., administrateur du diocèse de Montréal.

Le très révérend J. O. Routhier, V. G.,  
 administrateur du diocèse d'Ottawa,

Le très révérend M. Gravel, V. G.,  
 administrateur du diocèse de St-Hyacinthe,

L'hon. juge Routhier,  
 L'hon. H. Mercier,  
 L'hon. P. J. O. Chauveau,  
 P. S. Murphy, Ecr,  
 Eug. Crépeau, Ecr, C. R.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté après avoir ajouté au dernier paragraphe les mots qui suivent :

" Et que toute demande qui sera faite sur ce fonds, devra être adressée à un sous-comité composé de Son Éminence



le cardinal Taschereau, sir Narcisse Belleau, l'hon. juge Routhier, l'hon. H. Mercier et le Surintendant.”

Son Éminence le cardinal Taschereau, secondé par l'honorable H. Mercier, propose :

Que le dossier dans l'affaire de l'enquête Galipeau soit référé aux officiers en loi pour obtenir une opinion, aussitôt que possible, sur les questions de droit soulevées par le dit Galipeau.

Cette proposition ayant été mise aux voix, ont voté pour : Son Éminence le cardinal Taschereau, NN. SS. les évêques de Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, Nicolet et Chicoutimi ; les très révérends L. A. D. Maréchal, J. O. Routhier et J. A. Gravel ; les honorables P. J. O. Chauveau, H. Mercier, et P. S. Murphy, Ecr.

Ont voté contre : Le Surintendant et Eugène Crépeau, Ecr.

La motion est en conséquence adoptée.

Sur proposition de Son Éminence le cardinal Taschereau, secondé par Mgr l'évêque de Chicoutimi, il est résolu :

Que le révérend Thomas Grégoire Rouleau soit nommé principal de l'école normale Laval, en remplacement de Mgr L. N. Bégin, devenu évêque de Chicoutimi.

Le comité recommande que le révérend E. Faguy, curé de la paroisse de Notre-Dame de Québec, et le révérend Thomas Grégoire Rouleau soient nommés membres du bureau d'examineurs catholiques de Québec, le premier en remplacement du révérend E. Bonneau, décédé, et le second en remplacement de Mgr L. N. Bégin, élevé au siège de Chicoutimi ;

Que le Dr George A. Matte soit nommé membre du bureau des examinateurs de Notre-Dame du lac St-Jean, en remplacement de Elie St-Hilaire, Ecr, M. P. P., décédé. Et qu'en conséquence la résolution adoptée à la séance du 26 septembre

dernier au sujet du remplaçant de M. Elie St-Hilaire soit rescindée ;

Que le révérend E. Bernard soit nommé membre du bureau des examinateurs de Bedford, en remplacement du révérend M. S. Louis, qui a quitté la localité ;

Que les Messieurs dont les noms suivent soient nommés membres de bureau d'examineurs de Gaspé : Révérend Thomas Cyprien Duret, curé de la Grande-Rivière, en remplacement du révérend J. O. Normandin ; révérend Jos. A. Chalifour, curé du Cap-Désespoir, en remplacement de M. L. J. Harper ; révérend J. B. Alphonse Bélanger, curé de St-Pierre de la Malbaie, en remplacement de M. J. T. Tuzo ; Alphonse L. Garneau, Ecr, avocat, en remplacement du révérend M. J. Lyster.

Et le Comité s'ajourne.

**Règlements scolaires révisés par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa séance du 20 avril 1888, et sanctionnés par arrêté en conseil du 17 juillet 1888.**

(Suite)

### III

#### CLASSIFICATION DES ÉCOLES.

65. Les écoles publiques de cette province comprennent les écoles élémentaires, les écoles modèles et les académies.

66. L'enseignement de la religion doit tenir le premier rang parmi les matières du programme d'études et se donnera dans toutes les écoles. Les élèves doivent se conformer aux instructions du curé en ce qui regarde leur conduite morale et religieuse.

67. Les collèges commerciaux et industriels seront assimilés aux académies dans les rapports du Surintendant et dans la liste des allocations, sans préjudice du titre auquel ces institutions peuvent avoir droit en vertu de la loi.

68. Aucune institution n'est admise à changer le titre sous lequel elle est connue, de manière à être transférée d'une des catégories d'institutions reconnues par la loi, à une catégorie d'un ordre

plus élevé, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. 70. Le programme des études, pour les écoles élémentaires, les écoles modèles et les académies, est établi comme suit :

**PROGRAMME D'ETUDES POUR LES ECOLES CATHOLIQUES. — COURS ELEMENTAIRE.**

MATIÈRES.	PREMIER DEGRÉ.			SECOND DEGRÉ.
	PREMIÈRE ANNÉE.	DEUXIÈME ANNÉE.	TROISIÈME ANNÉE.	QUATRIÈME ANNÉE.
INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE..	Prières et catéchisme enseignés de vive voix. Histoire Sainte. — Leçons orales.	Prières continuées. — Abrégé du petit catéchisme. Histoire Sainte. — Leçons orales.	Petit catéchisme. Histoire Sainte. — Etude du livre.	Petit catéchisme. Histoire Sainte continuée. Lecture, avec explications, du "Devoirs du Chrétien." Lecture latine.
Les BIENSÉANCES doivent s'enseigner simultanément à tous les enfants placés sous la direction du même maître, au moyen de lectures ou de conversations sur les sujets suivants: Respect dû aux parents, aux maîtres, aux supérieurs en général; propreté, politesse, amour de la vérité; conduite envers les étrangers, les pauvres, etc.; conduite à table et dans la conversation; indulgence et générosité envers les autres				
LANGUE FRANÇAISE.....	Syllabaire. — Lettres, épellation, premiers essais de lecture courante avec la SIGNIFICATION de mots tirés du livre de lecture. Punctuation. — Nommer les signes de punctuation en épélant dans le livre.	Lecture. — Epellation, lecture courante avec la SIGNIFICATION de mots tirés du livre de lecture. Copie, dictée et compte rendu oral de la leçon. Grammaire. — Les voyelles, les consonnes, les accents, le nom et l'adjectif, le tout oralement.	Lecture courante avec l'INTONATION convenable. — Explication des mots et des phrases. — Compte rendu oral de la leçon. Grammaire. — Eléments jusqu'aux verbes réguliers exclusivement. — Dictées, exercices d'application et d'invention. Analyse grammaticale en rapport avec l'étude de la grammaire.	Lecture courante continuée, donner l'INTONATION convenable. — Résumé oraux et écrits de la leçon. Exercices de mémoire. — Récitation de morceaux faciles. Grammaire. — Eléments terminés et syntaxe commencée. — Dictées, exercices d'application et d'invention. — Analyse grammaticale. Art épistolaire. — Lettres, récits et descriptions d'un genre très simple.
LANGUE ANGLAISE (Pour les écoles où l'anglais s'enseigne comme le français)....	Lettres, épellation et lecture courante, avec la SIGNIFICATION et la TRADUCTION de mots tirés du livre de lecture.	Epellation et lecture courante, avec la SIGNIFICATION et la TRADUCTION de mots tirés du livre de lecture. Epellation par cœur. Copie et dictée de la leçon.	Lecture courante, donner l'INTONATION convenable et rendre compte de la lecture. Epellation par cœur. Dictées, traduction. Construction de petites phrases.	Lecture courante, donner l'INTONATION convenable et rendre compte de la lecture. Epellation par cœur. — Dictées, traduction. Compte rendu oral et par écrit d'anecdotes lues ou racontées par le maître.
ECRITURE.....	Ecriture sur l'ardoise et ensuite sur le papier dès que les élèves seront préparés.	Ecriture sur le papier. — Premiers numéros d'une série approuvée.	Cahiers avec modèles (suite). Cahiers de devoirs journaliers.	Cahiers avec modèles (suite). Cahiers de devoirs journaliers.

## Programme d'études pour les écoles catholiques.— (Suite.)

COURS MODÈLE.		COURS ACADÉMIQUE. (*)	
CINQUIÈME ANNÉE.	SIXIÈME ANNÉE.	SEPTIÈME ANNÉE.	HUITIÈME ANNÉE.
Catéchisme. Histoire Sainte, revue générale. Lecture latine.	Grand catéchisme. Histoire Sainte, revue générale. Lecture latine.	Grand catéchisme. Histoire de l'Eglise.	Grand catéchisme. Histoire de l'histoire.
Lecture expressive. — Compte rendu de la lecture. Exercices de mémoire. — Récitation de morceaux choisis. Grammaire. — Eléments revus, syntaxe. — Dictées, exercices. Analyse grammaticale, principes généraux d'analyse logique. Art épistolaire continué. — Lettres familières, lettres d'affaires, récits et descriptions.	Lecture expressive. — Compte rendu de la lecture. Récitation de morceaux choisis. Grammaire. — Syntaxe revue. Analyse grammaticale et analyse logique. Préceptes élémentaires de littérature. — Lettres, narrations et descriptions.	Lecture expressive, élocution, déclamation de morceaux choisis. Grammaire complète. — Analyse logique. Littérature. — Qualités du style. — Figures de mots et figures de pensées. — Lettres, narrations, descriptions.	Lecture expressive, élocution, déclamation de morceaux choisis. Grammaire complète. — Analyse logique. Littérature. — Qualités du style. — Figures de mots et figures de pensées. — Analyse littéraire. — Lettres, narrations, descriptions.
Lecture expressive. — Epellation et définition de mots tirés du livre de lecture. — Dictées, traduction. Compte rendu d'anecdotes lues ou racontées par le maître. Art épistolaire. — Lettres, narrations.	Lecture expressive continuée. Dictées, traduction. Compte rendu d'anecdotes lues ou racontées par le maître. Grammaire et analyse. Art épistolaire. — Lettres, narrations, descriptions.	Lecture expressive et déclamation. Dictées, traduction. Grammaire. — Analyse. Littérature. — Lettres, narrations, descriptions.	Lecture expressive et déclamation. — Dictées, traduction. Grammaire. — Analyse. Littérature. — Lettres, narrations, descriptions.
Cahiers avec modèles. Cahiers de devoirs journaliers.	Cahiers avec modèles. Cahiers de devoirs journaliers.	Cahiers avec modèles. Cahiers de devoirs journaliers.	Cahiers avec modèles. Cahiers de devoirs journaliers.

Les BIENSÉANCES doivent s'enseigner simultanément à tous les élèves placés sous la direction du même maître, au moyen de lectures ou de conversations sur les sujets suivants : Indulgence et générosité envers les autres ; usages de la bonne société, habitudes d'ordre et d'économie ; sentiments d'honneur, de justice, de grandeur d'âme.

(\*) L'enseignement du latin dans ce cours est facultatif.

Programme d'études pour les écoles catholiques.—Cours élémentaire.—(Suite.)

MATIÈRES.	PREMIER DEGRÉ.			SECOND DEGRÉ.
	PREMIÈRE ANNÉE.	DEUXIÈME ANNÉE.	TROISIÈME ANNÉE.	QUATRIÈME ANNÉE.
MATHÉMATIQUES.....	Enseignement des dix premiers chiffres au moyen d'objets. Numération:—Ecrire et lire les nombres jusqu'à cent (100). Addition et soustraction au moyen d'objets usuels et avec des nombres de deux chiffres. Calcul mental.—Les premières notions. Tables d'addition et de soustraction.	Numération.—Ecrire et lire les nombres jusqu'à dix mille (10,000). Les quatre règles simples. Application de ces règles au moyen de problèmes pratiques faciles. Calcul mental sur les quatre règles simples. Les monnaies du pays; les pieds et les pouces; les mois, les jours, les heures, les minutes. Tables de multiplication et de division.	Numération et lecture des nombres terminées. Quatre règles simples revues, fractions. Problèmes pratiques, comptes, factures. Calcul mental. Tables des poids et mesures les plus en usage. Tables de multiplication et de division.	Récapitulation de l'année précédente.—Réductions, règles composées. Problèmes pratiques. Calcul mental. Tables des poids et mesures. Comptabilité.—Reçettes et dépenses d'une maison, comptes, factures, reçus, billets.
GÉOGRAPHIE...		Géographie.—Etude, avec cartes tracées sur le tableau noir, du territoire connu des enfants: l'école et ses environs, la paroisse, les localités voisines, le comté. De plus, les enfants écoutent les leçons données aux élèves de troisième année.	Géographie.—Préliminaires.—La province de Québec.—Les autres provinces de la Puissance du Canada, étudiées particulièrement sur les cartes.	Géographie.—Le Canada avec détails.—Les autres pays de l'Amérique.—Les continents et les océans. Cartographie, premiers essais.
HISTOIRE.....			Histoire du Canada.—Ecouter les explications données à la classe plus élevée.	Histoire du Canada.—Principaux personnages et principaux faits.
DESSIN.....	Sur l'ardoise.—Lignes droites et leurs combinaisons les plus simples.	Sur l'ardoise.—Lignes droites et lignes courbes, leurs combinaisons les plus simples.	Copie de modèles.	Copie de modèles.
CONNAISSANCES USUELLES.....	Leçons de choses.—Suivre les leçons données aux autres classes.	Leçons de choses.—Suivre les leçons données aux autres classes.	Leçons de choses. Agriculture.—Leçons orales.	Leçons de choses. Agriculture.—Lecture d'un manuel et explication du texte.

## Programme d'études pour les écoles catholiques.—(Suite.)

## COURS MODÈLE.

CINQUIÈME ANNÉE.	SIXIÈME ANNÉE.
Fractions ordinaires, fractions décimales et règles composées, revues. Méthode de l'unité, pourcentage élémentaire, intérêt simple. Problèmes variés. Calcul mental. Toisé.—Premières notions. Tenue des livres.—En partie double.	Récapitulation de l'année précédente.— Pourcentage et ses applications : commission, escompte, assurance, intérêt, profits et pertes, etc. Problèmes variés. Calcul mental. Toisé.—Toisé des surfaces. Tenue des livres.—En partie double.
Hémisphère occidental, avec détails.—Europe et Asie. Cartographie.	Revue de l'année précédente. — Afrique et Océanie. Cartographie.
Histoire du Canada, avec détails.	Histoire du Canada, revue générale.
Cours régulier de dessin.	Cours régulier de dessin.
Leçons de choses et comptes rendus écrits : — Parler de commerce, d'industrie, de navigation, d'hygiène, de physiologie, etc. Agriculture.—Cours suivi, étude du livre.	

## COURS ACADEMIQUE.

SEPTIÈME ANNÉE.	HUITIÈME ANNÉE.
Pourcentage, revue générale. Racines carrées et racines cubiques. Exercices pratiques.—Calcul mental. Toisé des surfaces, revue. Algèbre.—Préliminaires.—Les quatre opérations. —Equations du premier degré. Tenue des livres.—En partie double. Correspondance commerciale.	Revue générale.—Progressions, logarithmes. Exercices variés. Calcul mental. Toisé des surfaces et des solides. Algèbre jusqu'aux équations du second degré inclusivement. Tenue des livres.—En partie double. Correspondance commerciale.
Revue générale. Usage des globes. Cartographie.	Revue générale. Globe terrestre et notions de cosmographie. Cartographie.
Histoire du Canada, revue générale. Histoire de France.	Histoire d'Angleterre. Histoire des États-Unis.
Cours régulier de dessin.	Cours régulier de dessin.
Agriculture.—Cours suivi. Notions élémentaires de physique et de chimie. Economie sociale (pour les garçons).—L'organisation politique et administrative du Canada.—Ses produits agricoles, forestiers, miniers et industriels. — Son commerce intérieur et international. Economie domestique (pour les filles).—Tricot, couture et broderie.	

## NOTES PÉDAGOGIQUES.

**ENSEIGNEMENT RELIGIEUX.**—L'enseignement de la religion doit tenir le premier rang parmi les matières du programme des études et doit se donner dans toutes les écoles. Le mot à mot est de rigueur pour le catéchisme ; il ne l'est pas pour l'histoire sainte.

Les élèves qui se préparent pour leur

première communion peuvent être dispensés de faire une partie des devoirs de leur classe, et ils doivent être l'objet d'une attention spéciale pour le catéchisme.

Il est du devoir de l'instituteur de suivre les avis du curé en ce qui regarde la conduite morale et religieuse des élèves.

**LECTURE.**—Le moyen le plus pratique

d'enseigner les lettres aux commençants, c'est de les tracer sous leurs yeux sur le tableau noir.

Il n'est pas nécessaire d'enseigner toutes les lettres de l'alphabet avant de commencer l'étude des mots. Mieux vaut en enseigner trois ou quatre pour commencer, et étudier tout de suite de petits mots qu'on peut former avec ces lettres. On forme des mots nouveaux à mesure qu'on amène des lettres nouvelles.

Les tableaux de lecture sont d'une grande utilité. Les premières leçons se donnent sur le tableau noir et sur les cartes. Le livre vient ensuite, et on s'en sert de plus en plus à mesure que les élèves avancent.

Le système combiné de lecture et d'écriture offre de grands avantages.

On doit donner plus de temps à la lecture chez les commençants que chez les élèves avancés.

Tous les élèves doivent recevoir des explications sur le sens des mots, et ils doivent s'exercer à rendre compte de leur lecture, dès qu'ils savent lire couramment.

L'étude de la lecture à haute voix doit faire l'objet d'une grande attention de la part de l'instituteur. La prononciation doit être l'objet d'un soin spécial. Les élèves doivent lire distinctement, bien observer la ponctuation, faire les liaisons et donner l'intonation convenable. Le ton traînant, chantant ou nasillard doit être évité dans toutes les classes. Il est bon que l'instituteur lise lui-même quelques phrases au commencement de chaque leçon, pour donner l'exemple. La leçon de lecture donne lieu à différents exercices, soit de copie, de dictée, de grammaire ou de composition, selon le degré d'avancement des élèves.

**GRAMMAIRE.**—On doit commencer par des exemples, multiplier ces exemples, et mettre ainsi les élèves sur la voie des définitions ou des règles ; énoncer ensuite

les règles et faire des exercices d'application et d'invention.

Ainsi, pour enseigner comment on forme le pluriel des noms, on écrit sur le tableau noir plusieurs noms, au singulier et au pluriel. Les élèves en examinent l'orthographe et le sens, et découvrent la règle qu'ils appliquent sur des mots qu'ils cherchent dans la leçon de lecture ou qu'ils trouvent d'eux-mêmes. Cette méthode convient surtout aux commençants.

L'analyse grammaticale doit toujours accompagner l'enseignement de la grammaire et doit se faire oralement.

Les exercices grammaticaux et les exercices préparatoires de style sont d'une grande importance. Ils ont pour but de compléter les connaissances grammaticales des élèves, d'enrichir leur vocabulaire, d'étendre le cercle de leurs idées, de les habituer à s'exprimer correctement. Voici, pris au hasard, quelques exemples de devoirs appartenant à cette catégorie :

Traduire un texte du masculin au féminin, du singulier au pluriel. Chercher les noms, les adjectifs, les verbes, les sujets, les compléments directs, etc., dans la leçon de lecture. Ajouter des adjectifs ou des verbes à des noms donnés. Chercher ou distinguer des noms d'animaux, de plantes, d'oiseaux, d'insectes, de poissons, d'objets que l'on trouve dans une maison, dans une église, dans une école, dans une épicerie, etc., etc. Devoirs sur les contraires, les synonymes, les paronymes. Exercices sur les dérivés. Familles de mots. Compléter des phrases. Faire des phrases avec des mots donnés. Traduire des vers en prose.

**ARITHMÉTIQUE.**—Avec les commençants on doit se servir de menus objets ou d'un boulier-compteur pour leur donner une connaissance exacte des nombres. En général, il faut éviter de se servir de nombres abstraits.

Le calcul mental est d'une grande uti-

lité, et il doit être enseigné régulièrement à tous les élèves.

Une étude complète de la numération est trop difficile pour les commençants. Il est préférable de leur enseigner intuitivement et pratiquement les quatre opérations sur les nombres d'un et de deux chiffres, et de leur apprendre à énoncer et à écrire les nombres à mesure qu'ils doivent s'en servir.

Les problèmes doivent être empruntés à la vie réelle et avoir trait à des questions usuelles et utiles. L'instituteur doit, autant que possible, dicter les problèmes avant de les écrire sur le tableau noir.

ÉCRITURE.—Il est important de tracer, sous les yeux des commençants, les éléments des lettres, puis les lettres faciles comme i, u, m, n, etc., et enfin les autres lettres; d'accompagner chaque leçon d'écriture d'explications sur le tableau noir et de bien surveiller la tenue de la plume, la position du cahier et celle du corps. Les élèves doivent avoir des cahiers avec modèles. Le jour de l'examen public, on doit produire les cahiers des élèves et non pas des échantillons préparés quelques jours avant l'examen.

DESSIN.—Le dessin industriel, qui se borne à tracer le contour des objets, est d'une application fréquente dans tous les états de la vie. Les élèves ont besoin d'être bien suivis pendant cette classe. Pour obtenir des résultats satisfaisants, il faut commencer par enseigner le dessin aux petits enfants d'une école et non pas se borner à enseigner cette matière, comme cela arrive trop souvent, à la classe la plus avancée.

LEÇONS DE CHOSSES.—Conversations instructives entre l'instituteur et ses élèves sur les choses qui les entourent. Prendre un objet quelconque, en indiquer la couleur, la forme, l'état, l'usage, l'utilité, la matière, la provenance, les propriétés, voilà une leçon de choses. C'est un excellent moyen de développer chez l'en-

fant l'esprit d'observation et d'examen, de l'exercer à parler correctement, de lui communiquer des connaissances utiles sur l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'hygiène, etc. Les leçons de choses doivent se donner simultanément à tous les élèves placés sous la direction du même maître.

AGRICULTURE.—Notre population étant surtout agricole, ce serait rendre un service éminent au pays que d'inspirer aux enfants de la campagne l'estime et le goût de l'état de leurs pères, et de leur faire sentir combien il est honorable et heureux. L'instituteur s'attachera donc à faire aimer l'agriculture et la vie des champs, à combattre la routine et à faire naître le désir d'étudier les bonnes méthodes de culture. Dans les centres industriels et commerciaux, il devra s'appliquer surtout à faire connaître aux enfants ce qui se rapporte à l'industrie et au commerce.

HISTOIRE DU CANADA.—Dans les écoles élémentaires, on peut se contenter d'enseigner les principaux faits, et l'instituteur doit s'efforcer d'intéresser ses élèves en leur faisant, de temps à autre, des récits ou des entretiens familiers sur les principaux personnages et sur les événements les plus remarquables. Cet enseignement doit être accompagné de celui de la géographie.

GÉOGRAPHIE.—Les mots *pôles, équateur, méridiens, zones, longitude, latitude, etc.*, comportent des explications qui ne sont guère à la portée des commençants. Mieux vaut commencer cette science par l'étude de l'endroit qu'ils habitent. La méthode par décomposition convient très bien quand les élèves sont plus avancés.

Les élèves qui étudient la géographie doivent se servir continuellement d'un atlas ou, ce qui est de beaucoup préférable, de cartes murales. L'instituteur doit les habituer à montrer correctement les lieux, les bornes des pays, le cours des rivières, etc.

Un globe terrestre est un instrument presque indispensable pour bien enseigner la géographie aux commençants.

**TRAVAIL A LA MAISON.**—Les devoirs faits en dehors des heures de classe, lorsqu'ils sont compris judicieusement, sont d'une utilité incontestable.

Toutes les branches du programme peuvent fournir matière à ce genre de devoirs. Ils doivent être rendus attrayants et avoir toujours pour but de pousser l'élève au travail personnel.

Le travail préparatoire doit préciser la tâche imposée.

L'étendue d'un devoir doit être en rapport avec la force des élèves.

Les enfants assez avancés doivent avoir des cahiers de devoirs journaliers dans lesquels ils entrent tous leurs devoirs écrits.

**JOURNAL DE CLASSE.**—Le maître doit préparer son cours d'enseignement avec beaucoup de soin, et il est très désirable qu'il tienne un journal de classe dans lequel il enregistre chaque jour les leçons qu'il donne aux élèves. Il doit aussi tenir soigneusement note des présences et des absences, ainsi que des bons points mérités par les élèves. Ces bons points pourraient avoir une valeur fictive qui correspondrait aux valeurs monétaires, avoir, par exemple, les points de 5, 10, 20, 25, 50 centins et d'une piastre. Les enfants s'accoutumeraient ainsi à compter de l'argent.

**TABEAU NOIR.**—On a dit avec raison qu'un tableau noir vaut un assistant. On ne saurait trop recommander aux instituteurs l'usage de cet auxiliaire indispensable. C'est le moyen par excellence de rendre intuitif l'enseignement de la calligraphie, du dessin, du calcul, de la grammaire, de toutes les branches en général.

**CLASSEMENT DES ÉLÈVES.**—Il ne faut pas multiplier les divisions dans les écoles, car un instituteur qui fractionne trop ses classes divise son temps et ses

forces, et rend le maintien de l'ordre très difficile, sinon impossible. On remarque, cependant, que les écoles dirigées par un seul maître comprennent généralement trop de catégories d'élèves.

Quatre années ou divisions pour les écoles élémentaires du second degré, et trois pour celles du premier degré, sont tout à fait suffisantes. Dans le cours modèle, on n'aura jamais plus de deux divisions et il en sera ainsi pour le cours académique.

Lorsqu'il y a deux titulaires dans une école élémentaire, le principal ou premier maître doit surveiller activement l'enseignement qui se donne à tous les élèves, mais il s'occupera surtout de la troisième et de la quatrième année, et son assistant aura les deux premières années. S'il n'y a qu'une division dans le cours modèle, le maître de cette classe enseignera en même temps aux élèves de la quatrième année, c'est-à-dire à ceux du cours élémentaire du deuxième degré.

Une année pourrait suffire à la rigueur pour l'étude des matières obligatoires de chaque division ou année avec des élèves d'un talent et d'un zèle ordinaires; dans bien des cas, cependant, surtout dans les écoles élémentaires de la campagne où l'assistance laisse à désirer et où l'instituteur doit diriger plusieurs classes à la fois, on doit faire *doubler* la même année à ceux qui sont trop faibles pour passer dans une autre classe.

L'instituteur tâchera de faire profiter le plus grand nombre d'élèves possible de ses explications. Quand il le pourra, il fera participer deux, quelquefois trois classes à son enseignement.

Dans les écoles tenues par un seul titulaire, les élèves les plus avancés peuvent être appelés à rendre quelques services, mais leur tâche doit se borner à faire lire les enfants, à entendre la récitation des leçons ou à donner la dictée. C'est toujours le maître qui enseigne successivement aux différents grou-



pes. Les élèves moniteurs ne sont jamais chargés de montrer du nouveau.

Pendant les heures de classe, les élèves ne doivent jamais être oisifs, et toute leçon doit donner lieu, de la part de l'élève, à un travail personnel qui le tient occupé pendant que le maître passe à un autre groupe. S'il s'agit, par exemple, de la leçon de catéchisme, l'instituteur enseigne de vive voix les prières aux commençants ; ceux-ci les répètent distinctement après lui, pendant que les élèves avancés repassent la leçon du jour. Il fait ensuite réciter individuellement les prières sous la direction d'un moniteur, et passe aux élèves plus avancés, et ceux-ci font ensuite par écrit l'analyse de la leçon.

Le procédé spécifié ci-dessus doit être employé pour la lecture. L'instituteur s'occupe d'abord des petits ; pendant ce temps les plus avancés préparent leurs leçons, puis, pendant que les commençants font la lecture, la copie ou la dictée de la leçon apprise, avec l'assistance d'un élève plus capable, l'instituteur enseigne à la classe suivante. Ensuite cette classe fait un devoir écrit en rapport avec la leçon qui a été lue et expliquée. On procède d'une manière semblable, quelles que soient les branches enseignées. Il serait difficile de donner sur ce point des règles absolues.

Les récitations de vive voix doivent être tantôt simultanées, tantôt individuelles, soit que les élèves lisent, soit qu'ils calculent ou qu'ils récitent leurs leçons. Dans bien des cas les moniteurs peuvent être chargés des récitations individuelles.

RÉCAPITULATIONS.— Nous engageons fortement les instituteurs à faire de fréquentes récapitulations ; ce n'est que par ce moyen qu'ils réussiront à graver dans l'esprit de leurs élèves les différentes matières qu'ils doivent leur enseigner.— En préparant leur tableau de l'emploi

du temps (\*) ils devront penser à consacrer le vendredi, ou un autre jour, à la répétition des leçons apprises pendant la semaine, et ils devraient aussi faire une revue plus générale à la fin de chaque mois.

REMARQUE GÉNÉRALE.— Ce programme laisse une large part à l'initiative personnelle de l'instituteur quant à la manière dont chaque branche du cours d'études doit être enseignée ; il peut même, avec le consentement de l'autorité, y apporter certaines modifications exigées par les circonstances.

(\*) Il n'est pas donné de tableau de l'emploi du temps dans ces règlements, vu l'impossibilité absolue qu'il y a d'en préparer un qui conviendrait à toutes les écoles. Le Département se propose d'en préparer quelques-uns qui seront offerts comme modèles, et qui seront communiqués au personnel enseignant dans une circulaire.

(A suivre.)

## PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

### L'AUTORITÉ DOIT ÊTRE RAISONNABLE.

S'il est dangereux pour l'autorité de rendre un compte public de ce qu'elle fait, il y a encore pour elle beaucoup moins de dignité et beaucoup moins de profit à engager, pour ainsi dire, une polémique et à se lancer dans une espèce de controverse. C'est bien là ce qui arrive, en effet, lorsque, en présence de commentaires désagréables ou fâcheux, mis en circulation dans une école, l'autorité s'arrange d'une façon plus ou moins directe pour les démentir.

Je n'hésite pas à penser qu'à moins de circonstances tout à fait exceptionnelles, et dont chacun demeure le juge, il vaut encore mieux subir les inconvénients d'une calomnie que la nécessité d'une discussion. Il reste à l'autorité la ressource de faire plus tard ce qu'elle aurait

eu tant d'avantage à faire auparavant. Après avoir laissé passer assez de temps pour que les rumeurs s'apaisent et pour qu'elle-même ne soit pas soupçonnée de répondre, elle peut insinuer doucement dans les esprits les idées dont ils auraient besoin d'être prévenus pour se défendre contre toute supposition malveillante. On finira par obtenir ainsi un retour de l'opinion contre ses propres errements, et comme on peut toujours tourner au bien, même les incidents fâcheux, si cette manœuvre légitime est exécutée avec assez d'habileté et de succès, l'autorité pourra, en fin de compte, se fortifier plutôt que s'affaiblir par ce qui sera arrivé. Une fois que les jeunes gens en seront venus à reconnaître qu'ils avaient émis des jugements téméraires, le fond d'honnêteté que chaque homme porte en soi reprendra bien vite le dessus. Autant il est difficile de faire avouer à quelqu'un qu'il s'est trompé, lorsque le public est dans la confiance de cet aveu, autant, au contraire, malgré la fière attitude de notre vanité, nous sommes disposés à reconnaître notre tort au dedans de nous-mêmes. Cette confession intime que nous nous faisons ainsi à huis clos est d'autant plus humble qu'elle est plus ignorée; et pourvu que notre misérable amour-propre ne se sente pas soupçonné d'être vaincu et de se rendre, même à la justice et à la raison, nous en tirons, en pareil cas, une disposition heureuse à réparer le mal que nous avons fait; nous réhabilitons de nous-mêmes le pouvoir que nous avons méconnu et calomnié.

Voyons maintenant comment le maître doit s'y prendre dans le second cas que nous avons marqué.

Il peut arriver, et il arrive en effet, chaque jour, que l'autorité ne peut et ne doit, à aucun prix, laisser soupçonner les raisons qu'elle a, par devers elle, pour prendre telle ou telle détermination. Non pas, sans doute, que ces raisons soient inavouables comme offensant la

vérité et la justice, mais parce que la jeunesse n'est pas bien placée pour juger sainement d'un ensemble de relations, et pour tenir compte de tant de choses que l'âge, l'expérience, la connaissance des hommes révèlent pleinement au maître. Il faut donc revenir tout à fait de ce préjugé si malheureusement répandu dans le peuple, et qui consiste à avancer que, si l'on avait de bonnes raisons à l'appui d'un ordre, on ne manquerait point de les donner. C'est le cas ici de *distinguer*, suivant la méthode de la scolastique. Il peut se faire qu'une raison soit bonne et excellente en elle-même, et non point pour cela bonne à être entendue par des gens incapables de la comprendre et de l'apprécier à sa juste valeur. Il vaut bien mieux, en pareil cas, qu'une prescription ait pour fondement le seul respect dû à l'autorité. Elle bénéficie de cette espèce de mystère, et chacun de ceux qui sont appelés à s'y soumettre est libre, s'il apporte quelque bonne volonté dans son obéissance, de prêter à cet ordre tous les motifs que pourra lui suggérer sa propre réflexion.

Abordons ici avec netteté et avec une complète franchise un point assurément des plus délicats.

Il s'agit de savoir si, dans le désir où elle est de tenir secrets ses motifs véritables, l'autorité peut, sans manquer à la vérité ou à l'honneur, donner le change à l'esprit des élèves, de telle sorte que, détournés sur une fausse piste, ils risquent d'autant moins de découvrir les raisons qu'on veut leur cacher.

Il est à peine besoin de dire que, dans aucun cas et sous aucun prétexte, l'autorité ne doit s'abaisser à mentir, non pas seulement en considération du préjudice que pourrait lui causer une surprise en flagrant délit, mais par des raisons plus élevées. Cette suppression réfléchie, cette altération voulue de la vérité, ne laisse point d'abaisser l'esprit et d'avilir le caractère. L'enfance garde encore pour

le lâche délit de la dissimulation, ce mépris vigoureux que le bon goût paraît interdire dans les relations ordinaires de la vie ; et si le maître avait le malheur de donner, même une fois, au jeune homme le droit de révoquer en doute une seule affirmation, la position ne serait guère plus tenable, ni l'éducation possible.

A. RONDELET.

### LES MINÉRAUX

Quatrième leçon.—LE GRÈS.

Quels sont les caractères du grès ? — Le grès est solide, dur, à cassure irrégulière ; il raie le verre et les métaux. — De quoi est-il formé ? — Le grès est formé de grains de sable cimentés entre eux par diverses matières minérales. — Sauriez-vous aujourd'hui m'indiquer de quelle manière ces substances minérales ont pu s'insinuer entre les grains de sable ? — Elles ont dû être déposées par l'eau qui les avait d'abord dissoutes. — Pourriez-vous, en examinant ces échantillons de grès, y trouver la preuve qu'ils ont été formés par l'eau ? — Ces échantillons renferment des coquillages. — Avons-nous déjà rencontré des empreintes de coquillages ? — Oui, dans les roches calcaires. — Quelle conclusion faut-il en tirer ? — C'est que les roches calcaires ont aussi été déposées par l'eau en même temps que les coquillages qu'elles renferment. — Oui, mes enfants, et comme on peut trouver des coquillages fossiles aussi bien au sommet des montagnes que dans le sable des bords de la mer, quelle indication devons-nous en tirer ? — C'est que le sol que nous habitons a été autrefois recouvert par les eaux de la mer. — Toutes les régions du globe sont dans le même cas, mes enfants ; elles ont été tour à tour formées au sein des

mers, et je pourrai peut-être vous faire comprendre un jour comment elles ont dû en sortir pour donner naissance aux continents. En attendant, vous recueillerez avec soin les fossiles que vous aurez l'occasion de rencontrer.

Quelques minéraux ont une composition et des propriétés générales semblables à celles du grès, mais ils en diffèrent cependant par certains caractères. Ainsi, le *quartzite* est aussi estimé que le grès pour la confection des pavés ; en quoi en diffère-t-il ? — Le *quartzite* est plus brillant que le grès ; sa cassure est plus régulière ; on n'y distingue plus les grains de sable.

Cette autre roche, le *psammite*, peut être aussi considérée comme une variété de grès, pourquoi ? — Parce qu'elle est formée de grains de sable. — N'a-t-elle pas certains caractères particuliers ? — Elle se divise en plaques, en lames. — Faites osciller le minéral. — On voit un grand nombre de points brillants comme des paillettes de métal. — Soufflez sur la pierre en ouvrant la bouche et approchez-la des narines. — Elle a une odeur d'argile. — A quoi pouvez-vous attribuer cette odeur ? — A ce que cette variété de grès contient de l'argile. — Qui vous le fait supposer ? — Nous avons déjà vu que l'argile peut se mélanger à d'autres substances minérales. — A quelle substance l'avons-nous déjà vue mélangée. — Au calcaire, avec lequel elle forme la marne. — On exploite les *psammites*, comme les grès et les *quartzites*, pour en faire des pavés, des pierres à bâtir, etc. — Répétons les principaux caractères des minéraux que nous venons d'étudier.

T. J.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I

LE SINGE ET LA NOIX.

Le singe autrefois  
 Trouvant une noix  
 Encor recouverte  
 De l'écorce verte,  
 Et l'en dépouillant  
 Très patiemment,  
 Dit : " Qu'elle est amère !  
 Mais consolons-nous :  
 Le fruit qu'elle enserre  
 En sera plus doux."  
 Jeunesse volage,  
 Méditez ceci :  
 L'étude, à votre âge,  
 Est amère aussi ;  
 Mais prenez courage  
 Et, dans peu de temps,  
 Vous direz, je gage :  
 " Ses fruits sont charmants."

BLONDEAU DE COMMERCY.

II

L'ENFANT ET LE PETIT ÉCU, OU UNE LEÇON DE CHARITÉ.

Possesseur d'un petit écu,  
 Un enfant se croyait le plus riche du monde.  
 Le voilà qui fait voir ce trésor à la ronde,  
 En criant gaiement : " J'ai bien lu !  
 — A merveille, lui dit un sage,  
 C'est le prix du savoir que vous avez reçu,  
 Du savoir tel qu'on peut le montrer à votre âge ;  
 Mais voulez-vous encore être heureux davantage ?  
 Aspirez, mon enfant, au prix de la vertu :  
 Vous l'aurez, quand des biens vous saurez faire  
 L'enfant entendit ce langage ; [usage."  
 L'écu, d'après son cœur et sensible et bien né,  
 A rapporter le double est soudain destiné :  
 Avec le pauvre il le partage.

AUBERT.

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

I

Forme verbale en ANT.

L'élève écrira *variables* ou *invariables* les mots en italiques, selon qu'ils sont *participes présents*, *adjectifs verbaux* ou *substantifs*.

En *satisfaisant* notre conscience, nous *satisférons* tout le monde (*satisfaisant*).—

Nous partîmes cinq cents, mais par un prompt <sup>[renfort]</sup>

Nous nous vîmes trois mille en *arrivant* au port.

(*Arrivant*). — Le nombre de ceux qui servent en France est grand, et celui des *prétendant* l'est encore davantage (*prétendants*).—

Je vois deux *surveillant*, ses maîtres et les miens, Présider l'un et l'autre à tous nos entretiens.

(*Surveillants*).—Les prophètes se disaient toujours *voyant* (*voyants*).—Les pôles de la terre, dans cette position, ne *voyant* le soleil qu'à l'horizon, se couvrirent de glaces (*voyant*).—La fortune se joue souvent des nations en leur *donnant* tour à tour pour chefs des héros et des zéros (*donnant*).—Nous étions les deux seuls hommes *vivant* au milieu de tant de morts illustres (*vivants*).—

L'Église encor *naissant* y cacha ses enfants, Jusqu'au jour où du sein de cette nuit profonde, *Triomphant*, elle vint donner des lois au monde.

(*Naissante, triomphante*). — Si la police trouve ces femmes *demandant* l'aumône dans les rues, elle les traitera en *mendiant*, et on les condamnera comme telles (*demandant, mendiantes*).— Ne *pouvant* pas renoncer à nos vices, nous voudrions pouvoir ôter aux autres leurs bonnes qualités, leurs vertus même (*pouvant*).— Les grâces les plus *séduisant* sont celles de la beauté ; les plus *piquant*, celles de l'esprit ; les plus *touchant*, celles du cœur (*séduisantes, piquantes, touchantes*).—Des sectes de solitaires, *vivant* à l'abri des cloîtres, formaient les colonnes de l'édifice (*vivant*).— Le monde a des dehors plus *riant* que la vertu (*riants*).—Lorsque Virgile chante un fait d'armes ou décrit une tempête, le rythme précipité, les sons *retentissant* de ses vers peignent admirablement une scène de fureur, de tumulte ou d'épouvante (*retentissants*).

II

DU PARTICIPE PASSÉ.

*Animé* du désir de devenir meilleures, les personnes bien *né* se corrigent facilement de leurs défauts, lors même qu'elles

y sont le plus sujettes (*animées, nées*).  
 — Deux cents ans d'oisiveté ne valent pas une heure bien *employé* (*employée*). — Nous aperçûmes des dauphins *couvert* d'une écaille qui paraissait d'or et d'azur (*couverts*). — Une mauvaise action n'est qu'une mauvaise pensée *mis* en action (*mise*). — Les mains *élevé* à Dieu enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent (*élevées*). — *Accoutumé* aux beautés qui s'offrent à nos regards, nous éprouvons souvent peu d'admiration pour la sagesse dont elles portent l'empreinte (*accoutumés*). — Le désespoir des peuples est l'épée de Damoclès *suspendu* sur la tête des tyrans (*suspendue*). — La fermeté *uni* à la douceur est une barre de fer *entouré* de velours (*unie, entourée*). — Un vœu est une promesse *fait* à Dieu (*faite*). — Ces jeunes gens *couronné* de violettes, ce sont Varius et Photius (*couronnés*). — Les récompenses *accordé* au mérite ne doivent jamais être le prix de l'intrigue (*accordées*). — Les hommes de génie sont des victimes *couronné* de fleurs et *dévoué* au salut du genre humain (*couronnées, dévouées*). — La perception, l'impression *occasionné* dans l'âme par l'action des sens, est la première opération de l'entendement (*occasionnée*). — C'est au tribunal de Dieu que nous verrons les fausses grandeurs de ce monde *humilié* et *abaissé*, et les vicieux *condamné, repoussé* et *puni* (*humiliés, abaissés, — condamnés, repoussés, punis*). — Les coupables *endurci* attirent tôt ou tard la foudre vengeresse sur leur tête (*endurcis*). —

Chaque instant, je crois voir mes forces *terrassé*,  
 Mes gardes *égorgé*, et mes prisons *forcé* ;  
 Je crois voir mille amants, par mon art *transformé*  
 D'une égale fureur à ma perte *animé*, [mé,  
 Quitter, en même temps, leurs troncs et leurs  
 [feuillages,  
 Dans le juste dessein de venger leurs outrages ;  
 Et je crois voir enfin mon aimable Roger,  
 De mes fers *méprisé* prêt à se dégager.

(*Terrassés, égorgés, forcés, transformés, animés, méprisés*).

## III

Comme une lampe d'or dans l'azur *suspendu*,  
 La lune se balance aux bords de l'horizon ;  
 Ses rayons *affaibli* dorment sur le gazon.

(*Suspendue, affaiblis*). — Vu la multitude de personnes qui encombraient le cimetière, et rendait la circulation très difficile, on forma deux cortèges (*vu*). — *Nourri* à la campagne dans toute la rusticité champêtre, vos enfants y prendront une voix sonore (*nourris*). — Les peuples en apparence les plus malheureux sont ceux qui se montrent le plus *attaché* au sol de la patrie (*attachés*). — Le tigre s'élançait de tous côtés dans l'arène vide, impatient de la proie *attendu* (*attendue*). — Elle fut exempte de cette charge, *attendu* la faiblesse de sa constitution (*attendu*). — O Sion ! ton Dieu régnera sur toi ! les voici ces nouveaux conquérants, qui viennent sans armes, *excepté* la croix du Sauveur (*excepté*). — Les traits des habitants de Bondon approchent de ceux des Européens, beaucoup plus que ceux des autres habitants de l'Ouest, les Maures *excepté* (*exceptés*). — La mort et l'immortalité bien *compris* suffisent pour occuper et diriger toute l'existence (*comprises*). — Cet homme a dix mille piastres de revenu, *non compris* la maison qu'il habite (*non compris*). — Alors l'hôtesse prenant le ton et le maintien d'un grave magistrat, dit : *Où* la déclaration de monsieur, j'annule le traité (*où*). — *Où* séparément, ces personnes auraient peut-être dit autre chose (*oùes*). —

La ruse la mieux *ourdi*  
 Peut nuire à son inventeur.

(*Ourdie*). — Les plaisirs sont des fleurs *semé* parmi les ronces de la vie ; mais il faut les cueillir avec soin, car on en flétrit aisément la beauté passagère (*semées*). — Les événements présents ne sont pas les enfants de tous les événements *passé* (*passés*). — Guillaume le Conquérant dé-

fendit sous peine de mort qu'aucun Anglais osât avoir du feu et de la lumière chez lui *passé* huit heures du soir (*passé*).

J.-O. C.

## DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

### I. LE CHAT SAUVAGE.

Dans le chat sauvage, les proportions diffèrent essentiellement de celles du chat domestique; les pattes sont proportionnellement plus longues et plus grosses, la queue plus courte, plus grosse à son extrémité qu'à son commencement. La tête est plus forte, et toute la structure de cet animal est telle que l'exigent un exercice violent et des bonds à une grande distance. Les lèvres sont noires, ainsi que la plante des pieds. On en a trouvé de la longueur de près d'un mètre depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Le chat sauvage est un grand destructeur de gibier; lorsque les fermes sont à sa portée, il n'épargne pas la volaille; ses déprédations sont plus à saurandre que celles du renard. On ne saurait calculer de combien d'aimables oiseaux chanteurs un seul chat sauvage nous prive dans le cours d'une saison.

(ARDANT.)

### II. LE PERROQUET.

Non seulement cet oiseau à la facilité d'imiter la voix de l'homme, il semble encore en avoir le désir; il le manifeste par son attention à écouter, par l'effort qu'il fait pour répéter; et cet effort se réitère à chaque instant, car il gazouille sans cesse quelques-unes des syllabes qu'il vient d'entendre, et il cherche à prendre le dessus de toutes les voix qui frappent son oreille, en faisant éclater la sienne. Souvent on est étonné de lui entendre répéter des mots ou des sons que l'on n'avait pas pris la peine de lui apprendre, et qu'on ne le soupçonnait

pas même d'avoir écoutés; il semble se faire des tâches et chercher à retenir sa leçon chaque jour; il en est occupé jusque dans le sommeil, il jase encore en rêvant. C'est surtout dans ses premières années qu'il montre cette facilité, qu'il a plus de mémoire et qu'on le trouve plus intelligent et plus docile. Quelquefois cette faculté de mémoire, cultivée de bonne heure, devient étonnante; mais plus âgé, il devient rebelle, et n'apprend que difficilement. (BUFFON.)

### III. LES CHINOIS.

Les Chinois appartiennent à la race jaune. La beauté chez eux consiste dans un front découvert, un nez court, des yeux étroits, obliques et bridés, de grandes oreilles, des cheveux noirs et nattés en longues queues, un visage large et carré. Ce peuple est grave, très poli, paisible et laborieux. Il cultive certains arts avec talent et se fait remarquer depuis longtemps par une civilisation assez avancée, mais qui reste stationnaire. On lui reproche la dissimulation, la lâcheté, l'habitude du mensonge et le penchant à la tromperie, l'indolence dans les classes supérieures et la malpropreté dans les classes inférieures. L'infanticide est commun chez les Chinois. Parmi les usages les plus bizarres, il faut citer celui qui consiste à priver à peu près les femmes de la faculté de marcher. Les Chinois attachent beaucoup de prix à l'instruction, car seule elle peut conduire aux fonctions éminentes et aux dignités. La connaissance du langage et de l'écriture sont les parties les plus pénibles des études, à cause de la multitude des caractères. Les examens qu'il faut subir pour devenir mandarin sont très nombreux. (CORTAMBERT.)

### IV. LE GOUT DES OISEAUX POUSSÉ JUSQU'À LA MANIE.

Diphile commence par un oiseau et finit par mille. Sa maison n'en est pas

égayée, mais empestée; la cour, la salle, l'escalier, le vestibule, les chambres, le cabinet, tout est volière. Ce n'est plus un ramage, c'est un vacarme; les vents d'automne et les eaux, dans leurs plus grandes crues (1), ne font pas un bruit si perçant et si aigu; on ne s'entend non plus parler les uns et les autres (2) que dans ces chambres où il faut attendre, pour faire le compliment d'entrée, que les petits chiens aient aboyé. Ce n'est plus pour Diphile un agréable amusement: c'est une affaire laborieuse, et à laquelle à peine il peut suffire. Il passe les jours, ces jours qui échappent et qui ne reviennent plus, à verser du grain et à nettoyer des ordures. Il donne pension à un homme qui n'a point d'autre ministère (3) que de siffler des serins au flageolet (4) et de faire couver les canaries. Il est vrai que ce qu'il dépense d'un côté, il l'épargne de l'autre; car ses enfants sont sans maître et sans éducation. Il se renferme le soir, fatigué de son propre plaisir, sans pouvoir jouir du moindre repos, que ses oiseaux ne reposent, et que ce petit peuple, qu'il n'aime que parce qu'il chante, ne cesse de chanter. Il retrouve ses oiseaux dans son sommeil: lui-même il est oiseau, il est huppé, il gazouille, il perche, il rêve la nuit qu'il mue ou qu'il couve.

(LA BRUYÈRE.)

J.-O. C.

(1) Ou dans leur plus grande crue.

(2) Nous pensons qu'on devrait dire ici *les uns les autres*.

(3) Charge, emploi.

(4) Pour leur apprendre à chanter.

## DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES

J'ai, pour vous emmener, mon carrosse à la porte, Avec mille louis qu'ici je vous apporte.

(MOLIÈRE.)

Il porte dans la société une humeur douce et facile.

(ACADÉMIE.)

Mes lettres, les as-tu portées à la poste?

(BRUEYS.)

Je défendais mon poste, il l'a soudain forcé.

(CORNEILLE.)

On le poste en cet endroit pour avoir l'œil à tout ce qui s'y passe.

Le pou change plusieurs fois de peau, avant de parvenir à l'âge adulte.

(POUGENS.)

Le pouls dans l'état de santé est égal, régulier, souple et d'une force médiocre.

(CHOMEL.)

Quelques mammifères ont aux mains et même aux pieds un pouce, c'est-à-dire un premier doigt opposable aux autres.

(LITTRÉ.)

Les chèvres broutent avec avidité les jeunes pousses.

(BUFFON.)

Vous qui en savez tant, dites-moi pour quoi un corps en pousse un autre.

(Dict. phil.)

La science et la pratique se sont éclairées réciproquement.

(CHAPTAL.)

C'était un homme délié et pratique dans les affaires.

(LA BRUYÈRE.)

Il ne pratique que des gens de bien.

(ACADÉMIE.)

J'aime mieux un ruisseau qui, sur la molle arène, Dans un pré plein de fleurs lentement se promène.

(BOILEAU.)

On ne connaît l'importance d'une bonne action que quand on est près de l'exécuter.

(LA BRUYÈRE.)

Je ne vous donne pas ce livre; songez que ce n'est qu'un prêt.

(ACADÉMIE.)

La mort ne surprend point le sage; Il est toujours prêt à partir.

(LA FONTAINE.)

Dieu tout-puissant, sont-ce là les prémices Qu'on devait en ce jour offrir sur tes autels?

(RACINE.)

Quand l'argument est en forme, si vous accordez les prémisses sans distinction, vous ne pouvez plus nier la conséquence.

(ACADÉMIE.)

Dieu voit l'avenir comme le présent.

(MASSILLON.)

Il n'est ni *présent* ni attentif à ce qui fait le sujet de la discussion.

(LA BRUYÈRE.)

On le croirait plutôt le premier *président* de la province que l'intendant.

(CHAPELLE.)

Les peintres nous représentent les Muses *présidant* à la naissance d'Homère et de Virgile.

(POITEVIN.)

Avec regret, monsieur, je viens vous affliger ; Mais je m'y vois contraint par le *pressant* danger.

(MOLIÈRE.)

A voir l'ordre qu'il met à ses affaires, on dirait qu'il *pressent* sa fin.

Pièce à pièce par lui quand son or est compté, Il rêve en le *prêtant* aux sueurs qu'il lui coûte.

(C. DELAVIGNE.)

Voilà ses droits armés ; et c'est par où le traître De vos biens qu'il *prétend* cherche à se rendre

[maître.

(MOLIÈRE.)

J.-O. C.

PHRASES A CORRIGER.

(Dans la livraison précédente, page 193, *Phrases à corriger*, 2e phrase, on a imprimé Sainte-Agnès avec un *trait d'union* : c'est une erreur ; car autrement, la répétition du même mot dans *Corrections* n'aurait pas sa raison d'être.)

1. On avouera que c'est là une position fatigante et pleine d'angoisses, à cause des incertitudes de l'avenir.

2. M. F. est chargé de conduire une enquête sensée sérieuse devant M. le juge D.

3. Val-des-Bois est un véritable oasis dans cette vallée de la Suippe où règnent toutes les misères morales.

4. La voix est d'autant plus juste et souple, l'élocution plus facile et moins fatigante, que la poitrine est mieux fournie d'air.

5. Quoiqu'il en soit, Messieurs, c'est un devoir très agréable pour moi de vous souhaiter à tous la bienvenue.....

6. Mais sur tout cela mes prédécesseurs à cette tribune vous ont dit de si belles choses, que je n'ai pas voulu—c'est un sentiment d'orgueil, je l'avoue—m'exposer au danger de la comparaison.

7. J'ai donc choisi pour sujet de cet entretien une question qui n'a encore été touchée qu'en passant par mes collègues.....

8. Manque-t-il à notre province de ces réformateurs qui veulent tout bouleverser dans nos anciennes méthodes d'enseignements ?

9. Or, il est évident que ce terme de comparaison, cette règle sur laquelle l'enfant applique son esprit, doit être fixe et immuable, comme toute véritable mesure.

10. D'ailleurs que deviendrait la méthode si l'on devait ainsi changer ses bases au caprice de telle ou telle époque ?

CORRECTIONS.

1. ....fatigante et pleine d'angoisses....
2. ....censée.....
3. ....une véritable oasis.....
4. ....et plus souple.....fatigante.....
5. ....Quoi qu'il en soit, messieurs.....
6. ....d'orgueil.....
7. ....entretien.....
8. ....d'enseignement ?
9. ....doit être fixe ....
10. ....si l'on en devait changer les bases.....

J.-O. C.

ARITHMÉTIQUE.

COURS SUPÉRIEUR.

I. Un billet de 951 francs, payable à une époque inconnue, a été échangé contre un billet de 701 francs payable dans 3 ans 10 jours, et l'escompte a été calculé d'après la méthode des banquiers, au taux de 4 p. 100 ; celui qui a cédé le billet de 701 francs a dû donner en même



temps 234 fr,21. Quelle était l'époque de l'échéance du billet de 951 francs ?

OBSERVATION.— Nous devons d'abord faire remarquer que ce problème n'est qu'une question de fantaisie; on ne voit guère circuler chez les banquiers, des billets à une aussi longue échéance. En outre l'auteur du problème, tout en disant que l'escompte a été calculé d'après la méthode des banquiers, ne nous indique nullement si cet escompte est pour les 3 ans 10 jours, un intérêt simple ou un intérêt composé. Nous pensons qu'il est seulement question ici de l'intérêt simple, et c'est dans cette hypothèse que nous allons résoudre la question.

*Solution.*

D'abord 3 ans 10 jours font 1090 jours.

Or pour trouver l'intérêt d'un capital à 4 p. 100, on multiplie le capital par le nombre de jours et on divise le produit par 9000.

D'après cette règle, l'escompte de 701 francs, payables dans 1090 jours sera

$$\frac{701 \times 1090}{9000} = 84,898 \text{ ou mieux, } 84 \text{ fr, } 90.$$

Le billet de 701 francs se réduit donc à

$$701 - 84,90 = 616 \text{ fr, } 10.$$

Ajoutons-lui ..... 234 fr,21

Le total..... 850 fr,31

est la valeur à laquelle le billet de 951 fr. se réduit par l'escompte.

L'escompte opéré sur ce billet est

$$951 - 850,31 = 100 \text{ fr, } 69.$$

Il ne s'agit plus que de chercher au bout de combien de jours 951 fr. produisent un intérêt de 100 fr,69.

Au taux de 4 p. 100, la formule générale de l'intérêt

$$i = \frac{c \times t \times n}{36000}$$

se simplifie et devient

$$i = \frac{c \times n}{9000}$$

De celle-ci on tire pour le nombre de jours  $n$ ,

$$n = \frac{9000 \times i}{c}.$$

On a donc

$$n = \frac{9000 \times 100,69}{951} = 952,9$$

ou 2 ans 233 jours.

II. Un banquier a donné à une personne un billet de 80 francs, payable dans 103 jours, en échange d'un billet de 61 francs, payable dans 9 mois; il a de plus exigé 20 fr,20 de la personne. A quel taux le banquier a-t-il calculé l'intérêt ?

OBSERVATION.— Ce problème n'est pas plus conforme à la réalité que le précédent; car une personne qui offre un billet pour l'escompte à un banquier a besoin d'argent et non pas d'un autre billet. Prenons-le pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour un simple exercice de calcul, et résolvons-le dans les conditions où il est posé.

*Solution.*

Désignons par  $x$  le taux inconnu de l'escompte.

L'escompte de 80 fr., payables dans 103 jours est

$$\frac{80 \times x \times 103}{36000} \text{ ou } \frac{824 x}{3600}.$$

Le billet cédé par le banquier se réduit donc aujourd'hui par l'escompte à

$$80 - \frac{824 x}{3600} \text{ ou } \frac{288000 - 824 x}{3600}.$$

L'escompte de 61 fr., pour 270 jours est

$$\frac{61 \times x \times 270}{36000} \text{ ou } \frac{1647 x}{3600}.$$

Le billet de 61 fr., se réduit donc par l'escompte à

$$61 - \frac{1647 x}{3600} \text{ ou } \frac{219600 - 1647 x}{3600}$$

Après l'escompte, le billet cédé par le banquier doit être égal au billet offert

par la personne, plus 20 fr,20 ; on a donc l'équation

$$\frac{288000 - 824x}{3600} = \frac{219609 - 1647x}{3600} + 20,20.$$

En réduisant le terme 20,20 au dénominateur commun 3600 et supprimant ce dénominateur, ce qui revient à multiplier tous les termes de l'équation par 3600, on trouve

$$288000 - 824x = 219600 - 1647x + 72720.$$

Par la transposition des termes on a

$$1647x - 824x = 219600 + 72720 - 288000.$$

En faisant la réduction dans les deux membres, on obtient

$$823x = 4320.$$

De là on tire

$$x = \frac{4320}{823} = 5,249.$$

Le taux demandé est donc 5,24 p. 100.

III. Deux ouvriers travaillent ensemble, et le premier gagne par jour un tiers de plus que le second. Au bout d'un certain temps, le premier, qui a travaillé 5 jours de plus que le second, a reçu 100 francs et le second 60 francs.

Combien chacun gagnait-il par jour ?

*Solution.*

Supposons que le prix de la journée du deuxième soit de 3 francs ; le prix de la journée du premier sera de 4 francs.

Dans ce cas le nombre de journées du premier serait

$$100 : 4 = 25.$$

Le nombre de journées du second serait

$$60 : 3 = 20.$$

Or la différence entre ces deux nombres de jours étant celle qui est énoncée dans le problème, il s'ensuit que les prix qui ont été supposés sont précisément les prix demandés.

OBSERVATION. — La rapidité de cette marche est un cas exceptionnel et tient au choix des nombres adoptés dans le problème ; il n'en serait pas tout à fait ainsi avec d'autres nombres. Nous nous

bornerons par exemple à y remplacer 5 jours par un nombre quelconque, pris au hasard, 9 jours par exemple.

Dans ce cas la méthode précédente ne conduirait pas si promptement au résultat ; voici le raisonnement le plus naturel.

Pour le même nombre de journées que le deuxième, le premier ouvrier a reçu 60 fr., comme le deuxième, plus le tiers de 60, qui est 20, ce qui fait 80 francs.

L'excès de 100 fr., sur ces 80 fr., est donc le prix des 9 journées faites en sus, et le prix de la journée du premier étant  $\frac{4}{3}$  du prix de la journée du deuxième, on voit que 9 fois les  $\frac{4}{3}$  du prix de la journée du deuxième valent 20 fr.

Ainsi  $\frac{3}{4}$  du prix de la journée du deuxième valent 20 francs, ou ce qui est la même chose

12 fois ce prix valent 20 fr. Ce prix est donc la 12e partie de 20, c'est-à-dire

$$\frac{20}{12} = 1 \text{ fr. } \frac{5}{3} = 1 \text{ fr. } 666 \text{ ou } 1 \text{ fr. } 67.$$

Le prix de la journée du premier étant supérieur d'un tiers, sera

$$1 + \frac{2}{3} + \frac{1}{3} + \frac{2}{3} = 2 \text{ fr. } \frac{2}{3} = 2 \text{ fr. } 222 \text{ ou } 2 \text{ fr. } 22.$$

Vérification. — Le nombre des journées du premier est

$$100 : \frac{20}{9} = \frac{100 \times 9}{20} = 45 \text{ j.}$$

Le nombre des journées du deuxième est

$$60 : \frac{5}{3} = \frac{60 \times 3}{5} = 36 \text{ j.}$$

La différence entre ces deux nombres de journées est en effet 9, comme l'exigeait le problème.

En comparant cette méthode avec la méthode algébrique il est facile de reconnaître que l'une n'est autre chose que l'autre, avec la seule différence du langage.

En effet, l'équation du problème serait

$$\frac{4x}{3} \times (n+9) = 100,$$

ou

$$\frac{4x}{3} \times n + \frac{4x}{3} \times 9 = 100.$$

Elle peut être mise sous la forme suivante

$$nx + \frac{nx}{3} + \frac{36x}{3} = 100.$$

Puis en remplaçant  $nx$  par 60 et  $\frac{nx}{3}$  par 20, on trouve

$$80 + \frac{36x}{3} = 100$$

ou

$$12x = 20.$$

d'où

$$x = \frac{20}{12} = 1\frac{2}{3}.$$

G. B.-L.

## LECTURE POUR TOUS.

### FEU M. J.-E. LABONTE.

Nous empruntons à la *Patrie* du 13 novembre dernier la notice biographique suivante :

La mort vient d'enlever à sa famille et à ses amis un homme qui, dans la sphère modeste mais éminemment utile d'instituteur et de professeur de français, a donné l'exemple des grandes vertus du citoyen.

M. J.-E. Labonté naquit à la Baie-du-Febvre, le 13 janvier 1815. Il était orphelin dès l'âge de 7 ans.

A cette époque, on croyait généralement que l'éducation était le refuge de la paresse, et on y faisait plutôt obstacle qu'on ne l'encourageait, sous prétexte que c'était perte de temps et d'argent. M. Labonté éprouva ces résistances, mais les surmonta, sans toutefois obtenir les bienfaits d'une éducation classique.

En peu d'années, il acquit assez pour se livrer à l'enseignement.

Il fallait un courage peu ordinaire et une vocation bien solide pour se con-

sacrer à l'enseignement dans ces temps où notre organisation actuelle, étant alors inconnue, l'instituteur recevait pour tout traitement trente *sous* par mois pour chaque enfant fréquentant l'école!

Cependant, avec une énergie qui ne s'est jamais démentie, M. Labonté persistait avec un courage admirable dans cette carrière si noble, mais si ingrate de l'enseignement.

Il ne savait pas l'anglais et il aurait bien voulu l'enseigner. Alors il l'apprit seul et il l'enseigna avec succès.

Comme maître d'école dans nos campagnes, il est nécessaire de connaître le chant et la musique; il apprit alors, toujours seul, le chant et la musique; et il faut entendre ici le piano, l'orgue, le violon, la clarinette et les instruments en cuivre. C'est ainsi que par un travail constant servi par des talents supérieurs, M. Labonté parvint à ce haut degré de culture qui en faisait un causeur charmant.

L'un de ses premiers postes comme instituteur fut St-David, dans le comté d'Yamaska. Il y connut la famille Wurtele, qui le traita avec une bienveillance dont il a toujours gardé le meilleur souvenir.

De là il vint à St-Marc où il fit la classe avec un grand succès pendant un grand nombre d'années, et où il forma des élèves remarquables.

Une de ses qualités dominantes, comme instituteur, était de convaincre ses élèves qu'avec du travail on peut s'instruire sans professeur; et il était lui-même une démonstration si complète de son système, qu'il fallait bien le croire. Aussi, le nombre de les élèves qui, avec son enseignement et leur simple travail ensuite, sont parvenus à des positions remarquables dans la société, est considérable.

St-Hyacinthe a fort estimé un de ses bons concitoyens, feu Patrice Hébert, qui n'avait jamais eu d'autre école que celle

de M. Labonté. M. Beauchemin, avocat de St-Hyacinthe, n'a jamais eu d'autre professeur que M. Labonté.

St-Charles l'enviait à St-Marc depuis longtemps et finit par le lui enlever ; mais St-Hilaire fit bientôt à St-Charles ce que cette paroisse avait fait à St-Marc.

En 1873, il prit un peu de repos chez l'un de ses enfants à Montréal. Il enseignait alors depuis 1834.

Dans le même temps, Farnham ouvrait les classes de son collège ; on y avait besoin de professeurs expérimentés, on s'adressa à M. Labonté, qui ne put résister à la tentation de reprendre son cher enseignement, la joie de toute son existence. Il accepta donc, et fut sept ans à Farnham.

Une vie ainsi remplie d'un tel travail est bien vite usée. En 1880, après 46 années d'enseignement, il fut forcé par la maladie de prendre sa retraite définitive. Il vint à St-Hilaire chez sa fille, Madame Louis Hamel, afin de se préparer, dans la paix et la prière, au grand voyage de l'éternité.

Le nombre de ceux à qui, pendant 46 ans, il a donné l'éducation avec tant de zèle et d'intelligence, est assurément très considérable ; et tous ses élèves bénissent sa mémoire et lui garderont à jamais le souvenir de tout le bien qu'il leur a fait avec tant de modestie d'ailleurs.

Ils n'oublieront jamais non plus sa bonne et sainte compagne, qui bien souvent demandait miséricorde pour l'écoulier réfractaire, sur lequel le vieux maître était forcé de taper dur quelquefois.

Bon vieux maître, du fond du cœur de chacun des nombreux élèves à qui tu as donné le bonheur de l'éducation, s'élève vers Dieu une prière ardente pour ton repos et ton bonheur éternels !

son rapport sur " la production des métaux précieux aux Etats-Unis pendant l'année 1887." Il résulte de ce rapport que la production de l'or s'est élevée pendant l'année à 1,596,500 onces, représentant une valeur de \$33,000,000, et la production de l'argent a été de 41,269,040 onces, d'une valeur commerciale d'environ \$40,450,000, ou d'une valeur monétaire de \$53,357,000. C'est la Californie qui a fourni le plus d'or, et c'est le Montana et le Colorado qui ont fourni le plus d'argent.

—La production de la farine aux Etats-Unis est estimée à 75,000,000 de barils, dont 62,000,000 vont à l'exportation.

—Il se consomme dans le monde entier environ 650,000 tonnes de café par année ; à \$400 la tonne, cela donne un produit de \$260,000,000.

*Les guerres.*—Il faut remonter au premier empire pour se trouver en présence de guerres vraiment imposantes.

Les guerres de l'empire ont coûté la vie à un million d'hommes. A Friedland près de 35,000 hommes ont été mis hors de combat. A Essling, 40,000 hommes, dont 27,000 Autrichiens, ont été tués ou blessés. Le siège de Saragosse a coûté la vie à 100,000 hommes. A la Moskowa sont tombés 90,000 hommes, dont 66,000 Russes.

A Waterloo, la France a perdu 30,000 hommes, un sixième des combattants. A la bataille de Leipzig, surnommée " la bataille des nations," 50,000 Français et 80,000 alliés restèrent sur le champ de bataille. 130,000 hommes en trois journées !

La guerre de Crimée a coûté la vie à des milliers d'hommes ; mais les maladies furent plus meurtrières que les balles ennemies. En deux mois, le choléra enleva 12,000 hommes de troupes turques. La prise de Malakoff a jeté à terre en tout 22,000 hommes. La campagne d'Italie n'a pas été très meurtrière.

VARIÉTÉS.

—Le directeur de la monnaie à Washington vient de soumettre au Congrès

On fait approximativement le bilan mortuaire de la guerre de 1870-1871 :

La première défaite grave est celle de Frœschwiller. La moitié de l'effectif des troupes françaises, s'élevant à 35,000 hommes, fut mis hors de combat. L'armée allemande ne perdit de son côté guère moins : 19,527 hommes, dont 7,153 blessés. A Spickeren, les pertes furent à peu près égales : 4,078 d'un côté, 4,866 de l'autre (allemand). De même bientôt sous Metz. A Borny, 3,500 du côté des Français, 4,993 du côté des Allemands. A Thionville et à bezonville, les pertes des deux armées ennemies s'élevaient ensemble à 25,000 hommes.

A Gravelotte et à Saint-Privat, l'armée française perdit 11,000, hommes et l'armée allemande 20,000. L'armée de Mac-Mahon a laissé sur le champ de bataille de Sedan 15,000 morts ou blessés et les Allemands 9,860.

Les plus meurtriers combats soutenus ensuite par l'armée de la Loire sont ceux de Loigny (4,342 Français tués ou blessés, 4,119 Allemands) ; de Beaugency (3,000 des deux côtés) ; du Mans (3,000 Français, 2,000 Allemands).

Les combats les plus sanglants soutenus par l'armée du Nord sont ceux de Villiers-Bretonneaux (2.152 Français, 3,000 Allemands).

Les pertes totales de la France, selon le docteur Chenn, membre de la Ligue des Amis de la Paix, se chiffraient par 136,000 tués, disparus, morts de blessures ou de maladies, 131,000 blessés, et 11,425 blessés par plaies de marche.

Quel argument pour les défenseurs de la paix !

#### PENSÉES DIVERSES.

Le vraie charité vient du christianisme.

Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger ; s'il a soif, donnez-lui à boire.

\* \* \*

La femme est la plus grande institutrice du genre humain, puisque l'homme enfant reçoit sur ses genoux les premières impressions qui frappent son intelligence, les principes qui régleront plus tard chacun des actes de sa vie.

\* \* \*

La mort qui s'approche nous révèle doucement et sans bruit plus de secrets que la spéculation n'en livre même au génie.

\* \* \*

Quoi que vous fassiez, il faut le faire en esprit et avec persévérance.

\* \* \*

Il est si dur de lutter contre des préventions injustes, et si doux de rencontrer des âmes qui voient le fond de notre cœur !

\* \* \*

On ne traverse pas les révolutions sans laisser derrière soi bien des illusions et bien des amitiés. En confirmant des liens et en les rendant sacrés, elles en brisent d'autres.

\* \* \*

Dieu ne compte pas les siècles, et l'homme qui croit en lui ne les compte pas non plus.

\* \* \*

Ce qu'est la loi mathématique pour les corps, la loi morale l'est pour les esprits.

#### CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des "Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

**C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Editeurs-Propriétaires,**

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.